



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix

Question au Gouvernement n° 4700

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. Monsieur le ministre de l'économie, les Français, qu'il s'agisse des particuliers ou des professionnels, n'en peuvent plus de l'augmentation continue des prix des matières premières, particulièrement ceux de l'énergie. Dans les Vosges, ce lundi matin, le prix du litre de gasoil atteint plus de 1,7 euro dans les stations du premier revendeur français, soit un niveau supérieur à celui auquel il s'établissait avant le mouvement des gilets jaunes. Et malheureusement ce n'est pas le chèque de 100 euros qui réglera ce problème. *(M. Maxime Minot interrompt l'orateur.)*

Monsieur Minot, j'avais voté contre, mais je vous remercie pour votre remarque.

Concernant l'électricité, l'augmentation est elle aussi dévastatrice. Je vais être concret : l'entreprise vosgienne Tissage Mouline Thillot (TMT), déjà lourdement affectée par les hausses des prix des matières premières, va devoir faire face à une hausse d'environ 60 % du poste dévolu à l'électricité, soit une augmentation de 500 000 euros.

Vous avez voulu proposer une solution mais elle se révèle incomplète et inefficace : outre qu'elle n'a qu'un faible impact sur les entreprises – pour TMT, par exemple, l'augmentation demeurera de plus de 350 000 euros –, elle n'est pas pérenne. En outre, comme EDF est dotée à 83 % de capitaux publics, elle appellera une compensation d'environ 8 milliards d'euros que l'État et les Français devront payer *in fine*, de manière directe ou indirecte.

Notre groupe a demandé à maintes reprises la réduction de la fiscalité sur l'énergie et le lancement d'un nouveau programme de construction de réacteurs nucléaires, sur la base des scénarios du Réseau de transport d'électricité (RTE) afin de maintenir notre mix électrique.

Qu'il s'agisse de l'électricité, de l'essence et même du gaz – je ne parle pas des autres matières premières – quelle solution efficace et concrète comptez-vous promouvoir pour redonner du pouvoir d'achat aux Françaises et aux Français et permettre à nos entreprises de continuer à travailler sereinement, sans sentir cette menace qui pèse sur les emplois ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Un député du groupe LR . Et du charbon !

Mme Barbara Pompili, *ministre de la transition écologique*. Vous le savez, le pouvoir d'achat de nos concitoyens est une préoccupation constante du Gouvernement. Tous les pays européens sont confrontés à la hausse des prix de l'énergie (« Ah là là » *sur plusieurs bancs du groupe LR*) : elle est de 60 % en Espagne, de 50 % en Italie, de 20 % en Allemagne. Si nous n'avions pas agi, les Français auraient subi une augmentation de 35 % de leur facture au 1er février. Grâce aux mesures que nous avons prises, nous allons pouvoir la contenir à 4 % pour tous les Français, y compris pour les petites entreprises, les boulangers, les coiffeurs qui sont soumis aux tarifs réglementés.

Outre ces mesures, nous avons décidé, la semaine dernière, de demander à EDF d'augmenter la part des volumes d'électricité vendus moins cher que le marché, ce que l'on appelle les volumes d'ARENH – accès régulé à l'électricité nucléaire historique –, afin de faire baisser les tarifs pour les autres consommateurs, notamment les entreprises. Ces mesures, qui, on le sait, ont un coût pour le contribuable comme pour EDF, vont permettre d'atténuer la hausse de la facture d'électricité.

Bien évidemment, ce sont des mesures d'urgence que nous prenons pour faire face à l'augmentation très forte des prix de l'énergie – s'agissant des prix de l'électricité, l'évolution est comparable à celle qui avait été enregistrée lors du choc pétrolier. Elles doivent être accompagnées par des mesures structurelles. Nous travaillons sur les scénarios de RTE pour économiser notre énergie, ce qui est la première des choses, mais aussi pour développer massivement les énergies renouvelables et pour relancer le nucléaire, sachant que les nouvelles centrales ne pourront pas produire de l'électricité avant une quinzaine d'années, ce qui nécessite de travailler en amont.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4700

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)